

Consignes

Travail préparatoire pour le jeu de rôle : travail en groupes – recherches d'arguments afin de répondre à la problématique de la fiche.

Principaux éléments à retrouver :

- Localisez le pays (à l'aide d'un moteur de recherches)
- Expliquez pourquoi l'ONU est intervenue (lieu, date, problèmes à régler) et pourquoi son action est légale
- Décrivez et expliquez les actions menées par l'ONU sur place
- Décrivez le bilan de l'intervention de l'ONU (favorable/défavorable) et donc si vous estimez ou non l'ONU comme efficace pour la sécurité du monde

Documents**Doc. 1 : différentes raisons à la présence onusienne**

Le séisme de magnitude 7 qui a ravagé Haïti le 12 janvier 2010 a fait plus de 220.000 morts - dont 102 agents des Nations Unies. Il a entraîné 1,3 millions de sans-abris, et 3,5 millions de personnes ont été affectées au total (le tiers de la population). Les dégâts se montent à 7,9 milliards de dollars (soit 120% du budget haïtien)... La communauté internationale s'est fortement mobilisée pour répondre à cette catastrophe sans précédent. Le 10 octobre 2013, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2119 présentée par les États-Unis pour reconduire le mandat de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti. Le Conseil a également décidé que la composante militaire de la Mission serait plafonnée à 5.021 soldats et la composante de police à 2.601 personnes. Enfin, le Conseil a rappelé que le renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti demeure « une tâche des plus cruciales », compte tenu des menaces qui pèsent encore sur le pays (violences en bande, criminalité organisée, trafic de stupéfiants et traite d'êtres humains). Le 18 février 2010, l'ONU a lancé, en présence du Secrétaire général et de Bill Clinton, émissaire spécial du Secrétaire général pour Haïti, un appel de fonds d'un montant de 1,44 milliards de dollars, afin de venir en aide aux trois millions de personnes touchées par le séisme. Un tiers de cette somme était destiné à acheter de la nourriture (480 millions de dollars), le reste servant à financer des abris provisoires et soutenir les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé.

Source : <http://www.franceonu.org>

Doc. 2 : défendre la démocratie

Le 19 septembre 1994, les Etats-Unis, avec l'aval du Conseil de Sécurité des Nations Unies, lancent l'opération " Restaurer la démocratie ". Pour la première fois, une intervention est ainsi justifiée, sous l'égide* de l'ONU, par la nécessité de rétablir la démocratie dans un pays. 16.000 soldats débarquent en Haïti et, le 15 octobre, le président Aristide, renversé trois ans plus tôt par un coup d'Etat sanglant, rentre dans son pays. Le 15 mars 1995, la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) prend le relais des forces américaines. En ce sens, le cas d'Haïti est révélateur du rôle croissant que tend à jouer l'ONU dans l'" accompagnement des démocratisations ", à travers notamment la surveillance d'élections ou dans le cadre d'opérations plus lourdes comme les missions de maintien de la paix

*Sous l'autorité

Source : <http://plc.revues.org/576>, in la Revue du CRPLC

Doc.3 : Charte des Nations-Unies (que dit la loi ?)**Article 1**

Les buts des Nations Unies sont les suivants :

3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion ;

Article 7

Le Conseil de sécurité peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de Membres des Nations Unies.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Extrait d'un reportage de l'AFP du 29 janvier 2010 (cliquez sur le lien ci-dessous)



Consignes

Travail préparatoire pour le jeu de rôle : travail en groupes – recherches d'arguments afin de répondre à la problématique de la fiche.
Principaux éléments à retrouver :

- Localisez le pays (à l'aide d'un moteur de recherches)
- Expliquez pourquoi l'ONU est intervenue (lieu, date, problèmes à régler) et pourquoi son action est légale
- Décrivez et expliquez les actions menées par l'ONU sur place
- Décrivez le bilan de l'intervention de l'ONU (favorable/défavorable) et donc si vous estimez ou non l'ONU comme efficace pour la sécurité du monde

Documents**Doc.1 : Libye : répression sanglante des manifestations**

La communauté internationale appelle au calme. Face à l'aggravation de la situation en Libye, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni, mardi 22 février, pour discuter de la crise libyenne. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé le colonel Kadhafi à faire cesser les violences contre les manifestants et à respecter *"les libertés fondamentales et des droits de l'homme, y compris le droit de réunion et à l'information"*. Aux premières heures de mardi, le calme semblait revenu dans la capitale, Tripoli. La veille, les forces armées du colonel Kadhafi se sont engagées dans un bras de fer de plus en plus sanglant pour le maintenir à la tête du pays. Alors que les émeutes et manifestations contre le régime du dirigeant libyen ont gagné Tripoli pour la première fois depuis le début des troubles, des avions de l'armée de l'air libyenne ont ouvert le feu à munitions réelles sur des manifestants dans plusieurs sites de la capitale, faisant de nombreux morts, selon des témoins.

Source : lemonde.fr, article du 22 février 2011

Doc.2 : Libye, le point sur le vote de la résolution 1973 de l'ONU

Les Nations unies ont autorisé, jeudi soir à New York, le recours à la force contre l'armée de Mouammar Kadhafi, ouvrant la voie à des frappes aériennes en Libye. Selon une source diplomatique française, des opérations militaires pourraient être lancées «en quelques heures» maintenant que la résolution est votée. Alors qu'en début de semaine les négociations semblaient bloquées à l'ONU, comment expliquer que la communauté internationale accélère, et que permet concrètement cette résolution. 20minutes.fr fait le point sur la résolution capitale votée par les Nations unies.

Outre l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, le Conseil a également autorisé «toutes les mesures nécessaires» - ce qui veut dire en langage diplomatique des actions militaires - pour assurer la protection des populations civiles face à l'armée de Kadhafi. Le texte prévoit également un renforcement des sanctions existantes: embargo sur les armes, gel des avoirs du dirigeant libyen et de ses proches, ouverture d'une procédure devant la Cour pénale internationale (CPI) contre les responsables de crimes contre l'humanité

Source : www.20minutes.fr, article du 18 mars 2011

POUR ALLER PLUS LOIN :

Extrait d'un reportage d'Euronews



MISSIONS POUR LA SYRIE

Consignes

Travail préparatoire pour le jeu de rôle : travail en groupes – recherches d'arguments afin de répondre à la problématique de la fiche.
Principaux éléments à retrouver :

- Localisez le pays (à l'aide d'un moteur de recherches)
- Expliquez pourquoi l'ONU est intervenue (lieu, date, problèmes à régler)
- Décrivez le bilan de l'intervention de l'ONU (favorable/défavorable) et donc si vous estimez ou non l'ONU comme efficace pour la sécurité du monde

Documents

Doc.1 : Syrie, résumé du conflit

Une nation divisée : Depuis mars 2011, une guerre civile oppose en Syrie les opposants et les partisans du régime de Bachar el-Assad.

Origines du conflit : Le conflit Syrien a pour origine des manifestations ayant eu lieu en mars 2011, soit trois mois après le début du climat révolutionnaire appelé Printemps Arabe, à Deraa, après l'arrestation et la torture d'adolescents qui avaient peint des slogans révolutionnaires sur les murs d'une école. Ces manifestations pacifiques ont donné lieu à la mort de plusieurs manifestants, tués par les forces de police. Cet événement a ensuite entraîné dans tout le pays des protestations, demandant la résignation du président Bachar el-Assad.



En juillet 2011, des centaines de milliers de Syriens manifestaient dans les villes de tout le pays.

Réponse de Bachar el-Assad aux révoltes : Le gouvernement n'a pas attendu longtemps pour utiliser ses forces militaires afin de mettre fin aux révoltes. Dès la fin mars 2011, le gouvernement envoya des tanks à Deraa. Le mouvement révolutionnaire est fortement réprimé par le gouvernement et les forces syriennes et se prolonge en 2012 et 2013, étant donné que Bachar al-Assad n'a pas renoncé au pouvoir. Le mouvement révolutionnaire se transforme peu à peu en conflit opposant deux camps armés au milieu de populations civiles, faisant près de 60 000 morts en début janvier 2013, selon l'ONU.

Source : <http://rsaui.wordpress.com/2013/02/09/syrie-resume-du-conflit/>

Doc.2 : Syrie, l'ONU paralysée par le veto russe et chinois

Pour la troisième fois depuis le début de la révolte en Syrie - en mars 2011 - la Russie et la Chine ont bloqué une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, en utilisant leur droit de veto dont disposent les cinq membres permanents (outre la Russie et la Chine, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis). Moscou et Pékin, alliés de Damas et qui refusent toute ingérence* dans la situation intérieure syrienne, ont refusé de voter - ou de s'abstenir comme ils l'avaient fait pour la Libye - pour le texte présenté par les Européens et les Américains.

Celui-ci prévoyait de durcir les sanctions contre le régime de Bachar el-Assad et de prolonger la mission des observateurs déployés dans le pays.

L'ambassadeur russe Vitali Tchourkine a estimé que le texte "ouvrait la voie" aux sanctions et "ensuite à une implication militaire de l'extérieur dans les affaires intérieures de la Syrie". Or, Moscou, échaudée** par l'intervention occidentale en Libye, refuse une telle hypothèse.

Les Etats-Unis considèrent que le Conseil de sécurité a "totalement échoué" dans la crise syrienne et veulent désormais travailler "en dehors du Conseil" pour faire pression sur Damas. Le Royaume-Uni, via son ambassadeur à l'ONU Mark Lyall Grant, s'est dit "consterné" par le double veto, accusant les deux pays de "mettre leurs intérêts nationaux avant la vie de millions de Syriens".

* S'occuper des affaires intérieures d'un pays

**Etre agacé

Source : Rédaction (avec AFP) - leJDD.fr, jeudi 19 juillet 2012

POUR ALLER PLUS LOIN :

Extrait d'un reportage d'Envoyé spécial, 2013 (cliquez sur le lien ci-dessous) :



MISSIONS POUR LA CENTRAFRIQUE

Consignes

Travail préparatoire pour le jeu de rôle : travail en groupes – recherches d'arguments afin de répondre à la problématique de la fiche.

Principaux éléments à retrouver :

- Localisez le pays (à l'aide d'un moteur de recherches)
- Expliquez pourquoi l'ONU est intervenue (lieu, date, problèmes à régler) et pourquoi son action est légale
- Décrivez et expliquez les actions menées par l'ONU sur place
- Décrivez le bilan de votre l'intervention en lien avec l'ONU (favorable/défavorable) et donc si vous estimez ou non l'ONU comme efficace pour la sécurité du monde

Documents

Doc.1 : Le Conseil de sécurité autorise une intervention militaire de la France en République centrafricaine

Six mois après le déploiement de casques bleus au Mali, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi 5 décembre, une résolution française ouvrant la voie à une seizième opération de maintien de la paix, cette fois-ci en République centrafricaine (RCA).

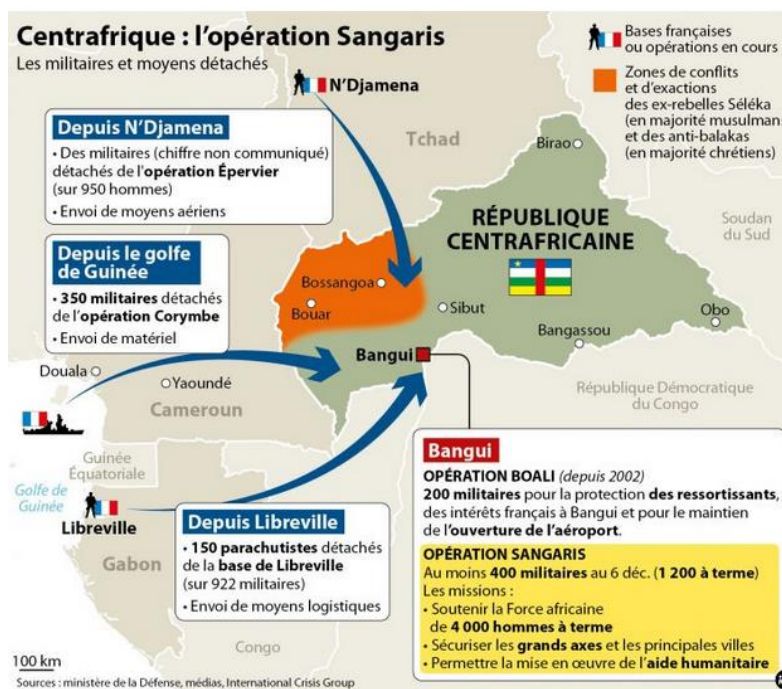
« Le vote unanime des 15 membres du Conseil a lieu alors que des violences meurtrières ont éclaté dans la capitale Bangui et où 250 soldats français se sont déployés. L'adoption de la résolution autorisant un recours à la force, donne mandat à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) de se déployer « pour une période de douze mois ».

Le texte (...) demande au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, de présenter ses recommandations quant à la « transformation éventuelle » de la Misca en opération de maintien de la paix de l'ONU. Cette résolution est le fruit d'efforts répétés de la France depuis juin pour tenter de mobiliser ses partenaires du Conseil de sécurité. « Nous sommes bien seuls sur le dossier centrafricain », avait déploré à plusieurs reprises durant l'été l'ambassadeur de France, Gérard Araud, alors que l'ancienne colonie française plongeait dans le chaos, entraînant ses 4,6 millions d'habitants dans une crise humanitaire sans précédent. Six mois de cris d'alarme et d'intenses négociations plus tard, Paris a eu raison du peu d'appétence** du Conseil en faveur d'une action en République centrafricaine. Non seulement la résolution dote la Misca d'un mandat de protection des civils et de stabilisation du pays, mais elle prévoit aussi la création d'un fonds pour financer ses activités et instaure une commission d'enquête sur les droits de l'homme. En tant que premiers contributeurs au budget de l'ONU (22 %), les Américains refusaient tout engagement coûteux. D'où leur résistance à l'idée de déployer de 6 000 à 9 000 casques bleus sur le terrain. »

*République centrafricaine

**Envie

Source : article du journal le Monde, 5 décembre 2013 par A. Geneste

Doc 2 : l'intervention de l'armée française en Centrafrique, de nombreuses missions

POUR ALLER PLUS LOIN :

Extrait d'un reportage (cliquez sur le lien ci-dessous) de BFM TV :

